

Ethos Services
Place de Pont-Rouge 1
Case postale
CH-1211 Genève 26
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
www.ethosfund.ch

Ethos Services SA

Procès-verbal de la 22^{ème} assemblée générale ordinaire

Date : Jeudi 9 juin 2022, 10h30
Lieu : Kursaal Bern et par visioconférence

En sa qualité de Présidente, Beth Krasna ouvre cette 22^{ème} assemblée générale ordinaire d'Ethos Services SA.

Elle souhaite la bienvenue à tous les participants et les informe qu'un enregistrement de l'assemblée générale est effectué en vue de l'établissement du procès-verbal. L'enregistrement sera effacé après l'approbation du PV. La Présidente note ensuite que les documents requis pour l'assemblée ont été envoyés aux actionnaires dans le délai légal prévu. 13 actionnaires, représentant 1294 actions sur les 1426 actions avec droits de vote, soit 90.74% du capital, ont voté par voie de correspondance ou voteront lors de l'assemblée. Puis B. Krasna constate que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts, qu'elle est régulièrement constituée et qu'elle peut dès lors valablement délibérer. L'ordre du jour est accepté.

1^{ère} partie Allocution de la Présidente d'Ethos Services SA

En introduction, B. Krasna évoque quelques éléments clés de l'année 2021 ainsi que des tendances qui se dessinent pour 2022.

La Présidente souligne tout d'abord la nécessité d'agir à tous les niveaux contre le réchauffement climatique et le rôle que l'investissement socialement responsable joue dans ce contexte. Elle relève que, en Europe, 37% des encours de fonds sont labélisés ESG, mais fait remarquer que ces chiffres contiennent beaucoup de cas de « greenwashing », à l'instar de celui de DWS récemment. B. Krasna estime qu'un renforcement des contrôles de la part des régulateurs aura lieu afin de diminuer le « greenwashing ». Elle évoque finalement la lutte entre climatosceptiques et tenants de l'ISR aux Etats-Unis qui semble prendre de l'ampleur.

B. Krasna constate qu'Ethos a été peu touché par la diminution de l'activité économique suite à la pandémie de Covid-19, en raison du fait qu'une partie de ses revenus est basée sur les actifs sous gestion à la fin de l'année, de la bonne performance de la bourse et de l'intérêt croissant pour l'ISR. Elle souligne par ailleurs la croissance réjouissante des deux Engagement Pools. Puis elle indique qu'avec une bonne maîtrise des dépenses, les excellents chiffres d'affaires et résultat permettent à Ethos d'assumer sa croissance, avec 30 collaborateurs et collaboratrices actuellement.

La Présidente relève ensuite quelques-uns des points les plus marquants de l'année écoulée : l'essor des deux partenariats avec la BCV et Clartan, le dépassement de CHF 1 mia. d'actifs sous gestion dans le fonds Vontobel Fund (CH) - Ethos Eq. Swiss Mid & Small, le partenariat avec l'Alternative Bank Schweiz pour la promotion de la durabilité, l'adhésion d'Ethos à l'initiative NZAM et à l'Alliance Swiss Boards for Agenda 2030, la publication de nombreux rapports, dont notamment ceux sur le capital naturel, la déforestation et la responsabilité numérique des entreprises, ainsi que l'élaboration de la stratégie climatique du Groupe Ethos.

Puis, la Présidente rappelle que le travail et l'engagement du personnel d'Ethos ont permis de réaliser un chiffre d'affaires record de plus de CHF 9.7 mio., en hausse de 22% par rapport à l'année précédente, ainsi qu'un bénéfice de 2.4 mio. Cet excellent résultat permet au Conseil

d'administration de proposer aux actionnaires un dividende de CHF 1'100 par action correspondant à un taux de distribution de 65% du bénéfice de l'exercice.

Finalement, B. Krasna remercie les membres du Conseil d'Ethos Services SA et tous les collaborateurs et collaboratrices d'Ethos avant de passer la parole au Directeur V. Kaufmann.

2^{ème} partie Revue du Directeur sur l'année 2021 et perspectives 2022

En introduction, V. Kaufmann souhaite la bienvenue aux participants avant de relever les faits marquants de l'année 2021.

En matière de gestion, le Directeur souligne notamment l'augmentation des actifs dans les fonds labellisés Ethos, qui approchent CHF 2.3 milliards, et la certification de deux fonds en actions suisses et du fonds Clartan avec deux étoiles du label FNG Siegel. S'agissant du Proxy Voting, il fait remarquer que les contestations des actionnaires ont été en hausse lors des assemblées générales 2021 en Suisse, avec 13 propositions de CA refusées et 14 retirées, et que les rémunérations ont été particulièrement critiquées. Pour ce qui est des activités d'engagement, V. Kaufmann relève la croissance des deux EEP en dépit de la concentration dans le domaine des caisses de pensions, souligne l'importance que cela confère au dialogue mené par Ethos, puis il détaille les circonstances des échanges avec les entreprises.

Quant aux résultats 2021 d'Ethos Services SA, le Directeur relève que le chiffre d'affaires s'est monté à presque 9.7 mio. Les charges ont augmenté dans une moindre proportion conformément au budget, notamment en raison des recrutements. Il attire l'attention sur le fait que les revenus dus à la croissance des marchés boursiers sont volatiles et qu'une certaine prudence est dès lors de mise pour la gestion du budget, ce qui a pour conséquence une hausse du bénéfice. V. Kaufmann explique ensuite que l'augmentation continue du chiffre d'affaires est due à l'intérêt croissant pour la durabilité et que l'essentiel de l'augmentation provient des produits de gestion. Finalement, il ajoute que le bénéfice en croissance est investi dans les ressources humaines, dans de nouveaux locaux et dans l'innovation (projets au niveau technologique). Concernant le dividende, le Directeur estime que son montant est justifié vu les finances saines d'Ethos Services SA.

S'agissant des perspectives 2022, V. Kaufmann expose notamment les enjeux de la stratégie climatique d'Ethos. Il relève la volonté d'Ethos de non seulement mesurer les émissions des domaines 1 et 2, comme cela se pratique largement, mais aussi du domaine 3, et de décarboner les portefeuilles. Dans cette perspective, Ethos a signé l'initiative NZAM et souhaite à terme faire valider ses objectifs par la SBTi. Concrètement, Ethos a pour objectif de réduire ses émissions de GES de 20% d'ici 2025, les émissions des sociétés dans le portefeuille et le portefeuille de 35% d'ici 2025, de 56% d'ici 2030 et d'au moins 90% d'ici 2050. Pour atteindre les objectifs, Ethos va privilégier l'engagement pour décarboner les entreprises, mais également renforcer les exclusions, mettre en place un rating dit de transition et une méthodologie d'impact positif. V. Kaufmann explique ensuite les grandes lignes de la méthodologie d'impact positif et du rating de transition. En guise de conclusion, il expose les évolutions des ressources humaines et remercie tout le personnel pour son travail.

Mme Laure Castella, des Retraites Populaires, souhaite savoir si ce nouveau rating transition sera développé en interne ou s'il se basera sur un standard existant. Vincent Kaufmann répond qu'il existe beaucoup de standards, mais qu'aucun d'entre eux n'utilise l'ensemble des critères qu'Ethos souhaite intégrer. Ethos prendra donc le meilleur des différents standards pour son nouveau rating.

3^{ème} partie Rapport de l'organe de révision

La Présidente donne la parole à Mme Deborah Brantschen, réviseuse auprès de Deloitte. D. Brantschen fait remarquer que le Conseil d'administration a, comme chaque année, décidé de soumettre Ethos Services SA volontairement à un contrôle ordinaire des comptes qui couvre la vérification de la mise en place d'un système de contrôle interne et celle des états financiers. D. Brantschen relève que les comptes annuels 2021 d'ESSA sont conformes à la loi suisse ainsi qu'aux statuts d'ESSA et qu'un système de contrôle interne a été mis en place. L'organe de révision recommande dès lors à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2021. L'assemblée générale prend acte du rapport de l'organe de contrôle qui figure à la page 41 du rapport de

gouvernance et états financier 2021. Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

4^{ème} partie Assemblée générale (partie formelle)

La Présidente passe ensuite à la partie formelle de l'assemblée. Elle relève que 90.74% des actions avec droit de vote sont ou ont été représentés. Les 10 actions propres détenues par Ethos Services SA suite à la dissolution d'un actionnaire ne donnent pas droit au dividende et sont dépourvues de droits de vote.

1.3 Votes de l'assemblée générale

1.3.1 Procès-verbal du 10 juin 2021

B. Krasna soumet le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2021 à l'approbation de l'assemblée. Aucune observation ni aucune question n'est formulée.

Vote : Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2021 est approuvé sans modification, par 1294 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

1.3.2 Rapport de rémunération des instances dirigeantes 2021

Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote consultatif : L'assemblée générale accepte, par 1294 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions, le rapport de rémunération des instances dirigeantes, comme présenté sous point 3.5, page 26 du rapport de gouvernance et états financiers 2021. Ce vote a uniquement un caractère consultatif.

1.3.3 Approbation du rapport d'activité et du rapport de gouvernance et états financiers 2021

Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve, par 1294 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions, le rapport d'activité et le rapport de gouvernance et états financiers 2021.

1.3.4 Approbation des comptes 2021

Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve, par 1294 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions, les comptes 2021.

1.3.5 Répartition du résultat 2021

Affectation du résultat (selon point 4.2, page 31 du rapport annuel)

Le Conseil d'administration recommande la distribution d'un dividende ordinaire de CHF 1'568'600 à partir du résultat, l'affectation de CHF 700'000 à la réserve légale et un report sur nouvel exercice de CHF 893'680 :

Résultat de l'exercice 2021	CHF	2'412'525.01
Report de l'exercice précédent	CHF	749'755.10
Résultat à disposition	CHF	3'162'280.11
Affectation réserves légales	CHF	-700'000.00
Distribution ordinaire proposée	CHF	-1'568'600.00
Report sur nouvel exercice	CHF	893'680.11

Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale accepte, par 1294 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions, la proposition de distribution de CHF 1'568'600 sous forme de dividende ordinaire par prélèvement du résultat à disposition, d'affectation de CHF 700'000 à la réserve légale et de report sur nouvel exercice de CHF 893'680.

1.3.6 Décharge du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de lui accorder la décharge pour l'exercice 2021. Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale accorde, par 1294 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions, la décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2021.

1.3.7 Stratégie climatique

Le Conseil d'administration recommande d'accepter la stratégie climatique du Groupe Ethos. Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'assemblée

Vote : L'assemblée générale approuve, par 1294 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions, la stratégie climatique du Groupe Ethos. Ce vote a uniquement un caractère consultatif.

2. Election des membres du Conseil d'administration

La Présidente prend congé de René Sieber qui ne se présente plus à la réélection après 20 ans au Conseil. Elle le remercie chaleureusement de sa contribution au développement des activités d'Ethos, en particulier pour son activité de président du comité de gestion dans le cadre de laquelle il a lancé l'idée de la migration vers la BCV, et lui remet un cadeau de départ.

2.1 Réélections

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale la réélection au Conseil, pour un mandat d'une année, des cinq membres actuels suivants :

- Beth Krasna (1953), membre du Conseil depuis 2018, présidente depuis 2018
Ingénieure chimiste EPFZ, MBA de la Sloan School of Management (MIT), administratrice indépendante de sociétés, vice-présidente du conseil d'administration de Symbiotics, présidente de la Fondation de l'Institut pour les hautes études internationales et du développement, membre du conseil de l'Université de la Suisse italienne et membre du conseil d'administration de Roberto Giori Company SA.
- Philippe Doffey (1960), membre du Conseil depuis 2012, vice-président depuis 2017
Lic. HEC, MBA de la Western Washington University, Directeur général des Retraites Populaires (Lausanne), membre du conseil de fondation de la Caisse de pension ECA-RP, trésorier de la Fondation Toms Pauli et vice-président du comité de l'Association Genilem.
- Dominique Becht (1969), membre du Conseil depuis 2020
Dr. rer. pol., chef du département Gestion de la Fondation Abendrot, entrepreneur indépendant avec trois associés dans le secteur alimentaire (Solomania GmbH), membre du conseil d'administration d'EBL Wind SA et membre du comité de Swiss Sustainable Finance.
- Nicole Beiner (1964), membre du Conseil depuis 2020
Master en économie et finance et doctorat en sciences économiques, propriétaire et directrice de Beiner Conseil d'entreprises SA, Senior Advisor du centre de formation pour les professionnels de l'investissement (AZEK), membre de la Commission d'examens de la Swiss Financial Analysts Association (SFAA), vice-présidente du conseil d'administration des Rentes Genevoises, présidente du conseil d'administration de Fidurhône SA et membre du conseil d'administration de Suisse Estate Group.
- Cornelia Diethelm (1972), membre du Conseil depuis 2019, représentante du Conseil de fondation
Master en sciences politiques, économiques et sociales, MAS en Digital Business, propriétaire et directrice générale de Shifting Society SA, co-propriétaire de Datenschutzpartner SA, fondatrice du Centre for Digital Responsibility (CDR), vice-présidente du conseil d'administration de Metron SA, responsable de filière d'études et chargée de cours à la Haute Ecole de gestion de Zurich (Hochschule für Wirtschaft Zürich), membre du comité consultatif de l'association pour la protection des données des entreprises (Verein Unternehmens-Datenschutz VDU) et du jury « Green Business Award ».

En cas de réélection, le Conseil d'administration prévoit de confirmer Beth Krasna comme présidente et Philippe Doffey comme vice-président.

Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel.

Vote : L'assemblée générale réélit individuellement Mesdames Beth Krasna, Nicole Beiner et Cornelia Diethelm ainsi que Messieurs Philippe Doffey et Dominique Becht pour un mandat d'une année, chacun par 1294 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

3. Election de l'organe de contrôle

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de réélire Deloitte comme organe de contrôle pour un mandat d'une année. Aucune observation ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve, par 1294 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions, l'élection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour un mandat d'une année.

5^{ème} partie Divers

La Présidente constate qu'aucune proposition supplémentaire n'est exprimée par l'assemblée.

La prochaine assemblée générale d'Ethos Services aura lieu le 13 juin 2023, à Berne.

Clôture de l'assemblée générale

La Présidente clôt l'assemblée à 11h15.

Liste de présence 2022

Actionnaires présents (7)

- Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève CPEG
- Ethos - Fondation suisse pour un développement durable
- Gebäudeversicherung Luzern
- Luzerner Pensionskasse
- Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge
- Stiftung Abendrot
- Retraites Populaires

Actionnaires ayant votés à l'avance par correspondance (8)

- Caisse de Pensions du personnel du groupe Naef Immobilier
- Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)
- Fondation de prévoyance NODE LPP
- Fondation rurale de prévoyance
- Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité
- Fonds Cantonal de Compensation des Allocations Familiales
- Pensionskasse der Stadt Weinfelden
- Retraites Populaires

Actionnaires excusés (6)

- Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)
- Fondation de prévoyance NODE LPP
- Fondation rurale de prévoyance
- Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité
- Fonds Cantonal de Compensation des Allocations Familiales
- Pensionskasse der Stadt Weinfelden

Ethos Services SA, Conseil d'administration

Krasna Beth, Présidente
Doffey Philippe, Vice-président
Becht Dominique
Beiner Nicole
Diethelm Cornelia, membre
Sieber René, membre

Fondation Ethos, Conseil de fondation (invité)

Rechsteiner Rudolf, Président
Ferrari Aldo, Vice-président
Diethelm Cornelia, membre
Folly Jacques, membre
Chesney Marc, membre
Sadis Laura, membre
Troillet Anne, membre

Collaborateurs Ethos Services SA

Kaufmann Vincent, Directeur
Gloor Anthony, Directeur adjoint
Spalding Michael, membre de la direction
Jeannet David, membre de la direction élargie
Narr Matthias, membre de la direction élargie
Muhlemann Franziska, procès-verbaliste

